

COMPTE RENDU REUNION 1^{ER} CONSEIL D'ECOLE

Jeudi 5 novembre 2015

Présents :

Les représentants de la mairie : Mr Thévenet, Mme Lassus et Mme Rapiteau

Les représentants de parents d'élèves : Mme Senellier, Mme Furet, Mme Villard, Mme Tornay et Mme Charron

Les enseignants : Mme Colin, Mme Brosset, Mme Bitaudeau et Mr Bourriaud.

Les ATSEM : Mme Colinet et Mme Royoux

Sont excusés :

Mme Glykos, IEN

Mr Garcia, maire

Mme Créchet, enseignante

Mme Colin souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil : les parents élus et Mme Bitaudeau, enseignante en remplacement de Mme Bonnet.

Secrétaire : Mme Bitaudeau

Début de séance à 18h35

Rappel de l'ordre du jour

- ✓ rôles et attributions du Conseil d'école ; résultats des élections
- ✓ effectifs et répartition de la rentrée 2015
- ✓ organisation du temps scolaire
- ✓ approbation du règlement intérieur
- ✓ sécurité à l'école
- ✓ bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école
- ✓ présentation des projets
- ✓ questions diverses (aucune remontée de questions)

1. Rôle et attributions du conseil d'école

Les élections se sont déroulées par correspondance le vendredi 9 octobre ; 149 inscrits, 101 votants 6 blancs/nuls soit 95 suffrages exprimés (près de 68% des inscrits) (63 en 2014). Les 4 sièges ont été pourvus par Mmes Senellier, Furet, Villard et Tornay ; Mme Charron est suppléante.

Mme Colin remercie les parents pour leur engagement envers l'école, et fait remarquer que le taux de participation est supérieur aux années précédentes témoignant d'un intérêt des parents.

Titulaires	Suppléants
Delphine SENELLIER Céline FURET Sophie VILLARD Aurore TORNAY	Virginie CHARRON

Les attributions du conseil d'école sont définies par les articles D411-1 et suivants du code de l'éducation. (renvoi au document transmis en début d'année par les représentants des parents d'élèves).

2. Effectifs et répartition

La rentrée s'est faite à 4 classes pour 105 élèves, 106 au 28 septembre (arrivée d'un nouvel élève en CP), puis 104 au 5 novembre (départ d'une fratrie avant les vacances : 1 élève en PS et 1 en CE2).

En début d'année 2014-2015, il y avait 103 élèves répartis sur 5 classes.

Noms des enseignants	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CLIS	Effectif des classes
Mme Brosset	4 -1	12	13								29 - 1 = 28
Mme Bonnet / Mme Bitauveau				11	13						24
Mr Bourriaud						14	14 -1				28-1 = 27
Mme Colin Mme Créchet (lundi)								14	11		25
Total des élèves par niveaux	3	12	13	11	13	14	13	14	11		104

Toutes les classes de l'école restent occupées. Même avec une fermeture de classe, l'effectif est le même et l'organisation n'est possible qu'en utilisant tous les locaux.

Les après-midis, les TPS et PS sont au dortoir ; les MS sont dans la classe pour un temps de repos. Les ATSEM sont avec eux. Mme Brosset est avec les GS dans son ancienne classe ; toutes les autres classes sont occupées. Mr Bourriaud investit très largement la salle « d'Anglais » pour les travaux de groupes, d'atelier... Il a 28 élèves dans une petite salle.

Cette salle d'Anglais est aussi utilisée par les autres élémentaires pour les travaux d'arts plastiques et puisqu'équipée d'un vidéo-projecteur, pour les visionnages de documents.

Ces activités ne sont possibles que parce que tous les locaux sont à disposition des enseignants.

Concernant la prévision des effectifs pour la rentrée 2016-2017 :

11 CM2 vont partir au collège

14 arrivent en PS (nés en 2013)

La prévision à ce jour est donc de 103 élèves de la PS au CM2 pour la rentrée 2016.

État du 02/11/2015 - Période de traitement demandée par le DASEN du 02/11/2015 au 15/11/2015

Niveaux	Ordinaire										Total (1+2+3)
	CYCLE I (1)				CYCLE II (2)		CYCLE III (3)				
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
Nombre de classes											4
Effectifs constatés (au 02/11/2015)	4	11	13	11	13	14	13	14	11		104
Montée pédagogique (automatique)	0	4	11	13	11	13	14	13	14		93
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	0	4	11	13	11	13	14	13	14		93
Entrées (directeur)	0	10	0	0	0	0	0	0	0		10
Sorties (directeur)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0
TOTAL* (directeur)	0	14	11	13	11	13	14	13	14		103

* Total = montée pédagogique directeur + (Entrées - Sorties)

Le conseil des maitres a décidé de ne pas faire d'admission de TPS en janvier 2015.

Si le nombre de classe devait rester à 4, il n'y aurait d'ailleurs plus de TPS ni en septembre, ni en janvier dans les années à venir sauf si les effectifs le permettent à nouveau.

Les parents envisagent de faire le bilan d'une année après fermeture (ce qui a évolué, ressenti...).

3. Organisation du temps scolaire pour 2015-2016

Organisation (24h hebdo +1h d'APC)			
lundi	9h-12h	13h30-16h	
mardi	9h-12h	13h30-16h	APC Ecole 16h-16h45
mercredi	9h-11h	TAP Mairie 11h-12h	
jeudi	9h-12h	13h30-16h	APC Ecole 16h-16h45
vendredi	9h-12h	13h30-16h	

Le mercredi, la récréation est positionnée de 10h45 à 11h.

APC : les mardis et jeudis de 16h à 16h45.

Il y a 36h d'APC à organiser sur l'année. Puisqu'il y a 36 semaines d'école et que nous fonctionnons avec 1h30 d'APC par semaine, le choix a été fait de ne commencer qu'après les vacances de la Toussaint, pour laisser le temps d'une première évaluation.

Ces activités sont facultatives.

Les enfants fonctionnent en groupe restreint, c'est plutôt du soutien ou de l'aide à la méthodologie.

Pour cette période, il y a 7 groupes répartis sur les mardis et/ou jeudis (élèves de la GS au CM2), 3 groupes en numération, 1 groupe en lecture, 2 groupes en écriture et 1 groupe sur la reconnaissance des lettres.

Les représentants de la mairie interviennent au sujet des TAP :

Une dizaine d'activités sont proposées sur le temps des TAP qui ont lieu les mercredis de 11h à 12h. (théâtre, Zumba, Anglais, musique, loisirs créatifs, p'tits débrouillards, jeux de société...)

Ils regrettent que les intervenants ne préviennent pas toujours de leurs absences, ce qui engendre alors des effectifs importants en garderie.

Globalement, les retours des parents, enfants, intervenants, employés municipaux sont positifs. Des petits problèmes de comportement des enfants (observés par les animateurs) sont toutefois à souligner et ont été signalés à l'ensemble des parents d'élèves par le biais d'un mot dans les cahiers. Ces enfants pourraient alors se voir exclus temporairement des activités.

Il y a un budget de 90 euros par élève par les organismes d'aide (CAF...). Ces 90 euros sont intégralement utilisés pour les TAP.

L'organisation de la semaine a été validée par l'Inspection Académique pour l'année 2015-2016.

4. Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur appelle des modifications concernant les horaires de récréation en maternelle, ainsi qu'une demande concernant les tenues vestimentaires estivales.

Le nouveau règlement intérieur est approuvé à l'unanimité. Il est modifié et sera transmis aux parents par le biais du carnet de liaison, du site d'école et affiché au tableau de la grille.

5. Hygiène et sécurité

Exercice incendie : Un premier exercice est à effectuer dans les jours à venir.

Il est demandé à la mairie d'organiser un exercice sur un temps de médiathèque ou de restauration.

Le plan de confinement doit être validé par un exercice.

Les structures de maternelle et les buts de foot seront contrôlés en décembre 2015.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour la construction de la nouvelle cabane à vélos.

L'école a aussi reçu 5 nouveaux ordinateurs, 2 tablettes et un ordi portable pour la direction.

6. Les finances :

Au 30 septembre 2015, solde de la coopérative scolaire : 1708.30 €

Participations des parents = 798 euros

2015-2016	56 familles sur 74	75 %
2014-2015	58 familles sur 78	74 %
2013-2014	70 familles sur 79	89 %

La participation des parents est rentrée en deux temps, la première semaine puis après un rappel manifesté par les enseignants.

A la rentrée prochaine, l'appel à la contribution financière sera différé pour éviter d'être « noyé » dans tous les documents de rentrée.

Reste à comptabiliser

Affiliation USEP :	- 349.50
Cotisation OCCE/MAIF	- 250
Achat petites fournitures (cuisine...)	- 100

Donc un solde d'environ 1000 euros

L'équipe enseignante remercie les financeurs :

- La mairie : fournitures, participation aux transports, prise en charge de la location du bassin de la piscine, participation de 80€ par enfant de CM et par année pour les sorties et classe transplantée + budget investissement (choix de l'achat de la sono + caméscope + appareils photo et coin écoute)

- l'école des sports pour les frais de transport à la piscine

- l'APE : enveloppe de 1500 €

Une nouvelle APE voit le jour. Il est voté que l'APE verse des « dons » financiers à l'école et que l'école s'occupe des règlements des factures.

L'équipe enseignante remercie les membres de l'ancienne APE, Mr et Mme Rivier pour leur investissement et leur soutien des projets de l'école.

Les parents souhaitent un bilan plus détaillé des comptes en conseil (tableau synthétique en fin d'année scolaire par exemple). Madame Colin rappelle que le grand livre des comptes est consultable sur demande.

7. Présentation des projets pour 2015-2016

- ✓ piscine pour les GS-CP et CE1-CE2 les mardis après-midi du 24 nov au 15 déc puis du 1^{er} mars au 5 avril
- ✓ USEP de la GS au CM.
- ✓ intervention d'étudiants du CFMI les mardis matins pr tous les élèves de l'école. Les élèves de maternelle ont la chance aussi cette année d'avoir accès à ces interventions.
merci à la mairie pour le prêt de la salle Roland Copin
- ✓ intervention d'étudiants de la fac des sports qui vont passer le CRPE, dans les classes des CE et des CM
les vendredis après-midi
utilisation de la salle socio les vendredis après-midi à partir de janvier 2016
- ✓ fête de Noël : jeudi 17 décembre
Repas de Noël à midi et marché de Noël de l'école qui se dérouleront à la salle socioculturelle.
L'APE devrait participer pour les boissons et/ou restauration. Cette proposition sera soumise au prochain conseil d'administration
- ✓ défilé de printemps : 1^{er} avril 2016
- ✓ école et cinéma pour les élèves de Mme Brosset (2 films sur Poitiers adaptés aux tout petits de maternelle : nouveau projet)
- ✓ classe transplantée pour les CE et les CM : 52 élèves à la Grière au mois de juin, du lundi 6 au vend 10
1^{er} devis reçu à 226.5 euros par élève

Le tarif comprend :

- l'hébergement avec pension complète dans le centre Bellevue (agréé EN)
- le transport aller-retour en bus et les déplacements en bus sur place
- la visite de la réserve ornithologique LPO (Saint Denis du Payré)
- la journée aux Sables d'Olonne (Visite de la Criée et du port)
- des activités de pêche à pied, de mise en place d'aquariums et de recherches scientifiques avec des animateurs « milieu marin ».

A ce jour, avec le soutien financier de la mairie (30%), de l'APE (8%) et de la coopérative (8%), la charge familiale est de **115 €**.

Afin de diminuer encore ce montant, nous envisageons de monter des dossiers d'aide au financement des classes transplantées auprès de la CAF et de la JPA (Jeunesse au Plein Air)

Fin de séance à 21h

La secrétaire
Mme Bitaudeau

La présidente
Mme Colin